

Mot du préfet



Les projets d'envergure régionale de la MRC de Portneuf en 2008

L'année 2008 sera pour la MRC de Portneuf et pour toute la région portneuvoise une année cruciale qui verra concrétiser les outils de planification et naître des projets qui auront des incidences significatives. L'adoption par le conseil des représentants du schéma d'aménagement et de développement révisé est prévue pour la fin du mois de mai. L'équipe du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme s'affaire à finaliser les demandes à la CPTAQ et à effectuer les derniers correctifs exigés par le gouvernement du Québec. Une fois adopté par le conseil, cet outil de planification régionale sera transmis à la ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, afin d'obtenir son avis sur la conformité aux orientations gouvernementales. Nous avons bon espoir que celle-ci nous signifiera avant la fin de septembre (en respect du délai prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme) son entrée en vigueur. Les municipalités de la MRC auront par la suite deux ans pour s'y conformer, notamment en procédant à la révision ou à la modification de leurs plans et règlements d'urbanisme.

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC est un outil de planification des secours et de gestion qui contient des objectifs de protection et les mesures requises en vue d'assurer la sécurité contre les incendies pour tout son territoire. Ce schéma met à cet effet à contribution toutes les municipalités membres. Son contenu et les plans de couverture de risques doivent être conformes aux orientations et aux normes du ministre de la Sécurité publique. La version finale est prévue pour adoption par le conseil en mars prochain, puis elle sera remise au ministre afin d'obtenir son approbation avant le début de l'été. Un coordonnateur à la MRC sera alors chargé de l'application des programmes (entretien des équipements et du matériel roulant, inspections, etc.).

Un nouvel agent de développement (communément appelé le 3e agent) qui a été ajouté en 2007 dans l'entente sur le Pacte rural intervenue entre la MRC et le ministre du Bureau de la Capitale-Nationale, M. Philippe Couillard, a été mandaté pour intervenir directement auprès des municipalités en dévitalisation (9 municipalités de la MRC sur 18 y sont identifiées). En ce sens, le CLD a été chargé pour élaborer un programme d'action qui sera effectif à compter de février. La MRC participe également avec la CRÉ et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur une « approche territoriale intégrée » pour instaurer une démarche visant à concerner les efforts de développement social et à assurer un dialogue soutenu entre les différents intervenants impliqués (Commission scolaire de Portneuf, Centre de santé et de services sociaux, Centraide-Québec, Centre local d'emploi, etc.) dans les milieux socio-économiquement défavorisés.

Un exercice de planification stratégique est actuellement en préparation au bureau du directeur général de la MRC, à l'intérieur duquel un sommet régional et une période de consultation publique y seront intégrés. Son échéancier, prévu pour la fin d'octobre, fera appel à différents intervenants régionaux. La réalisation de cet outil rassembleur devra comporter la mission, la vision et les orientations qui permettront à la région de Portneuf d'affirmer pleinement son leadership pour le plus grand intérêt de la population résidente, tout en jetant les balises visant à contribuer à la diversification économique de la région de la Capitale-Nationale.

D'autres études et projets interpellent directement la MRC de Portneuf pour les fins de développement régional et l'amélioration de la qualité de vie des résidents, telles que :

- Analyse sur la santé de la population (CSSS);
- Études sur la crise forestière;
- Gestion des matières résiduelles avec la RRGMRP;
- Valorisation et développement du transport collectif avec la Corporation de transport régional de Portneuf;
- Mise en valeur des paysages et du capital historique pour le développement des produits touristiques.

Les projets susmentionnés sont pour la MRC des dossiers majeurs et prioritaires pour l'année 2008. Ils sont en soi des prescriptions destinées à poursuivre nos efforts pour offrir à nos concitoyens des services efficaces et un milieu de vie intégré, prospère et de qualité.

Michel Matte, préfet

Implication collective à la gestion des matières résiduelles

Bonjour,

Quand nous avons formé votre Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) en 2005, le conseil d'administration s'est tourné vers l'avenir en se posant la question suivante : « Dans 20 ans que diront de nous ceux et celles qui nous auront remplacés ? que nous avons géré à la petite semaine - ou bien - les artisans du projet ont été visionnaires et intelligents - ».

Nous avons choisi d'être visionnaires et intelligents, de travailler en équipe, d'appliquer des règles de fonctionnement fondées sur le respect et la confiance. Nous avons décidé d'investir pour nos enfants, nos petits enfants et les citoyens et citoyennes du comté¹. Comme président, je percevais mon rôle en deux volets : agir comme leader ou guide sans imposer ma voie et me placer constamment dans la peau du payeur de taxes. Et croyez-moi, le deuxième volet est facile à appliquer.

Bien que ces énoncés puissent sembler prétentieux, cette philosophie nous a permis de construire l'Éco-Centre en partenariat avec l'entreprise privée, en l'occurrence le Groupe Gaudreau, en investissant 1,2 million. Cette réalisation, achevée en moins de douze mois entre la prise de décision et l'ouverture officielle, nous permet de recycler et récupérer plus de 15,000 tonnes de matières résiduelles annuellement. En plus de valoriser ces matières et générer des surplus, nous économisons 10\$ pour chaque tonne détournée de l'enfouissement. Si vous faites un calcul rapide, l'Éco-Centre fait économiser à la régie environ 120 000\$ annuellement.

Et nous avons d'autres projets pour augmenter notre efficacité vis-à-vis la protection de l'environnement et du milieu. Notamment la construction d'une dalle de décontamination des sols, projet dont la construction débutera ce printemps. La récupération des bio-gaz et la recherche de solutions efficaces au traitement des putrescibles. Nous sommes en pourparlers avec des partenaires possédant les compétences et l'expertise dans ces deux domaines.

Au cours des dernières années, nous avons aussi mis l'accent sur la sensibilisation de nos jeunes à la récupération. Nous croyons que nos enfants ont beaucoup plus d'influence sur leurs parents que nous n'en aurons jamais. Lors de leur visite, nous en profitons pour leur montrer nos marais de décontamination par procédé naturel et végétal qui constitue un bijou pour la protection de l'environnement.

Pour ce qui est du futur immédiat, nous devons, comme toutes les MRC, régies et villes de la province, nous conformer aux lois du gouvernement provincial en nous dotant des équipements appropriés. En clair, la loi nous oblige à nous munir d'un lieu d'enfouissement technique répondant à des normes rigoureuses et strictes. Nous devons le faire à court terme, soit dans des délais d'au plus deux ans. La bonne nouvelle c'est que nous sommes bien avancés et récemment nous avons remis toute la documentation requise pour examen et approbation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). La mauvaise est que cette aventure comporte des dépenses et investissements très importants et incontournables. Il va sans dire que nous aurons à gérer ces dépenses de façon intelligente et l'expérience acquise dans les trois dernières

années me permet d'affirmer que nous ne pourrions compter sur aucune aide provenant de nos gouvernements fédéral et provincial. Tous les programmes de financement ayant actuellement cours comportent toujours « des petites lignes » qui nous rendent inéligibles. Compter sur l'appui de nos élus est aussi illusoire, leurs moyens semblent limités et ils ont d'autres priorités puisque nous risquons d'être en élection aux deux paliers de gouvernement. Leur mandat sera alors de se faire élire ou ré-élire, le cas échéant. Nous comptons sur un personnel dévoué et compétent et il va sans dire que cette ressource est vraiment la force de notre organisation. Visiter le site de Neuville vous permettra de constater la propreté des lieux et la courtoisie de ceux et celles qui vous accueillent. La philosophie de gestion de l'entreprise est axée principalement sur le respect, l'écoute et le sourire.

Nous assumons notre responsabilité sociale de diverses façons. Nous avons créé près de 10 nouveaux emplois stables depuis notre fondation. Nous favorisons l'achat et les transactions avec des firmes et organismes locaux. Nous prônons l'éducation du public et leur participation directe à l'atteinte de nos objectifs de réduction et de recyclage. Par le biais de l'Éco-Centre, la vente de composteurs, la récupération des réfrigérateurs, un partenariat avec les Ressourceseries, la revente de matériel recyclé² à des prix compétitifs et en tenant à jour un site Internet dynamique et complet nous voulons maintenir un lien serré avec nos 62 000 concitoyens et concitoyennes. D'ailleurs, je vous invite à le visiter à www.laregieverte.ca.

Et je conclus en vous disant que vous pouvez nous aider directement et contribuer à la réduction de l'enfouissement, à l'augmentation du recyclage et à la protection de l'environnement. Et si vous le faites, faites-le pour vous, vos enfants et vos petits enfants... voici comment :

- Fabriquez ou achetez des sacs réutilisables pour le magasinage et l'épicerie. Laissez-les toujours dans la voiture.
- Quand vous coupez le gazon, ne le ramassez pas, laissez-le sur place. D'une part, il devient rapidement un excellent engrais et, d'autre part, il combat les parasites.
- Gardez un grand contenant à l'intérieur dans lequel vous mettez tout ce qui est récupérable : journaux, plastique, boîtes de conserve, emballage, etc. Lorsque plein, vous le transvidez dans votre bac de 360 litres de récupération.
- Conservez dans un coin du cabanon, du garage ou du sous-sol tout ce qui ne vous est plus utile et que vous mettriez normalement aux vidanges. Quand vous êtes prêts, transportez le tout ou faites-le transporter à l'Éco-Centre de Neuville. C'est gratuit pour les citoyens.
- Les compagnies embouteillent l'EAU DU ROBINET pour vous la revendre à un prix astronomique (comparez le prix d'un litre d'eau en bouteille avec un litre d'essence). Pourquoi ne le feriez-vous pas vous-même gratuitement. Il suffit de remplir vos bouteilles directement de votre robinet.
- Avant de mettre quelque chose à la poubelle, prenez une seconde, regardez l'objet et demandez-vous si ça se recycle. Si 7 millions de québécois génèrent environ un quart de kilo de rebuts par jour en moyenne, ça ferait 1750 tonnes de vidanges. Si on en récupérait la moitié seulement, on détournerait 320 000 tonnes de l'enfouissement vers le recyclage.

Merci de m'avoir lu
Bernard Gagné, président de la régie

Saviez-vous que?

La prochaine assemblée publique du conseil de la MRC se tiendra le 20 février 2008 à 20h00.

¹ L'ancien comté de Portneuf englobait toutes les villes de l'actuelle MRC de Portneuf, la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, les villes de Shannon, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault et Lac St-Joseph.
² terre, compost, paillis, matériaux recyclés et divers produits.